

1 LEUR PROJET POUR VOTRE TEMPS DE TRAVAIL

CE QUE VEUT FAIRE LA DROITE

Alain Juppé et toute la droite annoncent vouloir «mettre fin aux 35h» en laissant la «liberté» à chaque entreprise de fixer elle-même sa durée hebdomadaire de travail, dans la limite du seuil maximal de 48h hebdomadaires.



35H

48H

ILS L'ONT DÉJÀ FAIT

En défiscalisant les heures supplémentaires en 2007, la droite prétendait valoriser le travail. Elle a surtout valorisé le chômage :

- ▶ En 2011, le volume d'heures supplémentaires a atteint le niveau record de 740 millions, soit en moyenne 10,4 heures par salarié et par trimestre.

EN 2011 740 MILLIONS
HEURES SUP.

- ▶ dans le même temps, la France comptait 1,1 millions de chômeurs de plus en 2012 qu'en 2007.



CE QUE NOUS AVONS FAIT

- ▶ Nous avons redonné du **pouvoir de négociation** dans l'entreprise et **mieux protégé les travailleurs** :
- ▶ **Un plancher de 24h pour le travail à temps partiel** et les **35h réaffirmées** comme durée légale.
- ▶ **Les droits syndicaux sont renforcés** : les représentants du personnel auront plus de moyens et les salariés des TPE seront enfin représentés.
- ▶ **Avec le Compte Personnel d'Activité**, les droits des salariés sont attachés à la personne et non plus au statut : droit à la formation, accompagnement personnalisé...

« Je propose [...] la sortie, pour de bon, des 35 heures. »

Alain Juppé
les Échos, 10 mai 2016

POUR VOUS CE SERAIT

▶ « TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS » :

- ▶ En France les salariés travaillent en moyenne 39h par semaine.
- ▶ Mais lorsqu'ils dépassent le seuil des 35h, ils sont payés en heures supplémentaires ou indemnisés en temps de repos supplémentaire : c'est le principe de la durée légale du travail.

SI LES SALARIÉS TRAVAILLAIENT DEMAIN 39 HEURES PAYÉES 39 PLUTÔT QUE 35 HEURES :

- ▶ **Ceux qui travaillent déjà plus de 35h devraient voir leur salaire stagner voire diminuer** puisque les heures effectuées entre la 35^e et la 39^e ne seront plus considérées comme des heures supplémentaires, qui sont payées 10 à 25% de plus.
- ▶ **Les salariés qui sont au forfait jour ou aux 39 heures perdront leurs jours de RTT** : le retour aux 39h, c'est surtout moins de repos pour les salariés.



▶ AFFAIBLIR LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS ENTREPRISES :

Tout en améliorant les conditions de vie des salariés, la réduction du temps de travail a boosté la productivité :

- ▶ **Chaque Français produit 10% de richesse en plus par heure travaillée que la moyenne de la zone euro.**
- ▶ Les 35 heures ont profité aux salariés comme aux entreprises, puisqu'elles se sont accompagnées d'exonérations de cotisations sociales.



▶ FREINER L'EMBAUCHE :

- ▶ **Grâce aux 35h, entre 300 000 et 400 000 emplois ont été créés entre 1997 et 2001.**
- ▶ **Revenir aux 39h, ce serait au contraire ralentir la création d'emploi** : pourquoi embaucher quand on peut faire travailler plus ceux qui sont déjà dans l'entreprise ?